



Fiche signalétique

Nettoyant pour système d'admission d'air

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit	Nettoyant pour système d'admission d'air
Référence	TNDS8051
Famille du produit	Mélange de solvant
Fabricant	Shrader Canada Limited 830 Progress Court Oakville, ON L6L 6K1 +1.905.847.0222 www.shradercanada.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, +1.613.996.6666, Operation hours: 24/7
Utilisation	Nettoyant de tuyauterie d'admission

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition	Inhalation Contact avec la peau Contact avec les yeux Ingestion.
Inhalation	À fortes concentrations: peut irriter le nez et la gorge.
Contact avec la peau	IRRITANT CUTANÉ.
Contact avec les yeux	Peut causer une irritation modérée à sévère.
Ingestion	Si de larges quantités sont ingérées: Peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation. Risque d'aspiration.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	Concentration %	Autres identificateurs
Toluène	108-88-3	15-40	
Xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7	10-30	
Acétone	67-64-1	10-30	
Éthylbenzène	100-41-4	5-10	
Dioxyde de carbone	124-38-9	1-5	
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-53-6	0.1-1.0	
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	0.1-1.0	
Méthanol	67-56-1	0.1-1.0	

Appellation de la FS : TNDS8051 - Ver. 1
Numéro de la FS : TNDS8051
Date de préparation : le 22 septembre, 2017

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation	Porter la victime dans un endroit aéré. Prendre des précautions afin d'assurer sa propre sécurité avant de tenter un sauvetage (p. ex. porter l'équipement de protection approprié). Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ne se sent pas bien.
Contact avec la peau	Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver doucement, mais en profondeur, à l'eau tiède avec un savon non abrasif pendant 5 minutes. Si l'irritation ou la douleur persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Immédiatement rincer les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Si l'irritation ou la douleur persiste, consulter un médecin.
Ingestion	NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. Si la victime vomit spontanément, inclinez-la vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration. Demander à la victime de se rincer la bouche avec de l'eau de nouveau. Boire deux verres d'eau. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	AÉROSOL INFLAMMABLE. Peut causer un incendie ou une explosion.
Agents extincteurs appropriés	Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse extinctrice appropriée. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.
Agents extincteurs inappropriés	NE PAS utiliser d'eau ou d'agents extincteurs à base d'eau.
Dangers particuliers que pose le produit chimique	Le gaz ou la vapeur peut franchir une distance importante vers une source d'inflammation et causer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert. Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu. Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone. et autres composés organiques non identifiés.
Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers	Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions personnelles	Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.
Méthode de confinement et de nettoyage	Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention	Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». Ne pas utiliser à proximité d'opérations de soudage ou d'autres sources importantes d'énergie. Éviter le contact cutané répété ou prolongé avec le produit ou avec de l'équipement
--------------------	---

Appellation de la FS : TNSD8051 - Ver. 1

Numéro de la FS : TNSD8051

Date de préparation : le 22 septembre, 2017

Page 02 de 06

et des surfaces contaminés. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.

Entreposage

Entreposer dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche signalétique.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH® TLV®		OSHA PEL			
	TWA	STEL [C]	TWA	Valeur plafond		
Toluène	20 ppm A4	Non établie	Non établie	Non établie		
Xylène (mélange d'isomères)	100 ppm A4	150 ppm A4	435 mg/m ³	Non établie		
Acétone	500 ppm A4	750 ppm A4	1000 ppm	Non établie		
Éthylbenzène	20 ppm A3	Non établie	100 ppm	Non établie		
Dioxyde de carbone	5000 ppm	Non établie	Non établie	Non établie		
Méthanol	200 ppm	250 ppm				

Contrôles d'ingénierie Aérer suffisamment pour maintenir la concentration des particules en suspension dans l'air sous la valeur TLV. Aération générale devrait être suffisante dans des conditions d'utilisation normales. On recommande une aération locale si le produit est vaporisé ou utilisé dans un espace restreint ou si la valeur TLV est excédée. De l'air de compensation doit toujours être fourni pour maintenir en équilibre l'air échappé.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).
Les matériaux convenables sont les suivants : caoutchouc de nitrile. NE PAS utiliser les matériaux suivants : caoutchouc naturel, polychloroprène, chlorure de polyvinyle.

Protection des voies Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

Dispositions générales relatives à l'hygiène NE PAS fumer sur les lieux de travail. Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence Aérosol pâle - jaune claire.

Odeur Aromatique

Densité relative (eau = 1) 0.845 à 15 °C

Solubilité dans l'eau Négligeable

pH Sans objet

Viscosité cinématique < 1 centistokes à 40°C

Densité de vapeur Pas disponible

Point d'éclair -5 °C

Limite inférieure d'inflammabilité/explosivité Pas disponible

Appellation de la FS : TNDS8051 - Ver. 1

Numéro de la FS TNDS8051

Date de préparation : le 22 septembre, 2017

Limite supérieure d'inflammabilité/explosivité Pas disponible

Température d'auto-ignition Pas disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique Habituellement stable.

Conditions à éviter Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Hautes températures. Matières incompatibles.

Matières incompatibles Risque accru d'incendie et d'explosion en contact avec: agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Produits de décomposition dangereux Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone. et autre composé organique non déterminés.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Remarques générales

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

LC50/LD50 Valeur

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Toluène	7585 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	5580 mg/kg (rat mâle)	12125 mg/kg (lapin)
Xylène (mélange d'isomères)	6350 ppm (rat mâle) (4 heures d'exposition)	3523 mg/kg (rat)	> 1700 mg/kg (lapin)
Acétone	30000 ppm (rat mâle) (4 heures d'exposition)	5800 mg/kg (rat femelle)	> 15800 mg/kg (lapin)
Éthylbenzène	~ 4000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	3500 mg/kg (rat)	15380 mg/kg (lapin)
Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités	2180 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition)	> 5000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	2180 mg/m ³ (rat)	> 5000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)
Méthanol	64000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	5628 mg/kg (rat)	15800 mg/kg

Corrosion/irritation de la peau

Il existe des preuves limitées d'une irritation modérée à sévère.

Corrosion/irritation des yeux

Il existe des preuves limitées d'une irritation modérée à sévère.

Cancérogénicité

Nom chimique	ACGIH®	CIRC	NTP	OSHA
Toluène	A4	Groupe 3	Non listée	Non listée
Xylène (mélange d'isomères)	A4	Groupe 3	Non listée	Non listée
Éthylbenzène	A3	Groupe 2B	Non listée	Non listée

Aucune évaluation spécifique. (Ethylbenzene) Groupe 2B – Peut-être cancérogènes pour l'humain.

Tératogénicité / embryotoxicité

(Toluène). (Xylene (mixed isomers)) peut causer des effets sur l'enfant à naître selon des preuves limitées.

Mutagénicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Appellation de la FS : TNDS8051 - Ver. 1

Numéro de la FS : TNDS8051

Date de préparation : le 22 septembre, 2017

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Toxique pour la vie aquatique.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les récipients vides contiennent des résidus du produit. Suivre les avertissements de l'étiquette, même si le récipient semble vide. Éliminer conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Renseignements sur le transport

Réglementation	Numéro ONU	Appellation réglementaire	Classe	Groupe d'emballage
Canadian TDG	UN1950	Aerosols	2.1	
IMDG	UN1950	Aerosols	2.1	
ICAO/IATA	UN1950	Aerosols, inflammable	2.1	

Autres informations relatives au transport

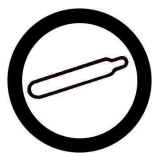
Renseignements particuliers sur le transport Sans objet

Autres informations ICAO/IATA PI Y203/203
L'exemption 'quantité limitée' peut être utilisé si l'emballage est en conformité avec du TMD, 49 CFR, du Code IMDG ou la réglementation de l'IATA.

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Canada

Classification SIMDUT



Catégorie A



Catégorie B5



Catégorie D2A;
D2B

A - Gaz comprimés; B5 - Aérosols inflammables; D2A - Matières très toxiques (Cancérogénicité; Toxicité pour la reproduction); D2B - Matières toxiques (Irritation de la peau; Irritation des yeux)

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Cote de danger NFPA Santé - 1 Inflammabilité - 4 Instabilité - 3

Fiche signalétique préparée par Conformité Réglementaire

Numéro de téléphone 800.201.9486

Date de préparation le 22 septembre, 2017

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Hygienists
CANUTEC = Canadian Transport Emergency Centre
CAS = Chemical Abstract Service

Appellation de la FS : TNDS8051 - Ver. 1

Numéro de la FS TNDS8051

Date de préparation : le 22 septembre, 2017

CCOHS = Canadian Centre for Occupational Health & Safety
CNS = Central nervous system
GESTIS = GESTIS Substance Database
HSDB® = Hazardous Substances Data Bank
IARC = International Agency for Research on Cancer
ICAO = International Civil Aviation Organization
IMDG = International Maritime Dangerous Goods Code
LC = Lethal concentration
LC = Lethal dose
NFPA = National Fire Protection Association
NTP = National Toxicology Program
OSHA = US Occupational Safety and Health Administration
PPM = Parts per million
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
STEL = Short term exposure limit
TDG = Transportation of Dangerous Goods Regulations (Canada)
TWA = Time weighted average

Références

Fiche signalétique du fabricant.
Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité (au travail CCHST).
Base de données HSDB ®. US National Library of Medicine. Disponible du Centre canadien d'hygiène et de sécurité (au travail CCHST).
Registre de base de données de Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS ®). Accelrys, Inc. disponible à partir de Centre canadien d'hygiène et de sécurité (au travail CCHST).
ECHA - Agence européenne des produits chimiques, Classification et l'étiquetage de l'inventaire
Base de Substance GESTIS
OECD - le portail mondial d'Information sur les Substances chimiques - eChemPortal, 2015.

Avis

Les informations contenues dans ce document sont offertes seulement comme un guide pour l'utilisation et la manipulation spécifique de ce produit et elles ont été préparées de bonne foi. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, et les méthodes et les conditions d'utilisation et de manipulation peuvent inclure d'autres considérations et des considérations supplémentaires. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée, et Shrader Canada Limitée ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, de pertes, de blessures corporelles ou de dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information.